

Province de Québec  
**Municipalité de Barnston-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 6 mai 2013, à 19h36, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Monsieur Johnny Pizar,  
Madame Julie Grenier,  
Monsieur Richard d'Amour

Monsieur Serge Tremblay,  
Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Absence :

*Formant quorum sous la Présidence de madame la Maire Ghislaine Leblond.*

*Madame Sonia Tremblay, agit en tant que secrétaire.*

---

*Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:*

**1. Ouverture de la séance ordinaire du 6 mai 2013**

Madame la Maire souhaite la bienvenue, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h36.

13 05 058

**2. Adoption de l'ordre du jour du 6 mai 2013**

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,  
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay, et il est résolu;**

**Que l'ordre du jour du 6 mai 2013, soit adopté tel que présenté en y modifiant et ajoutant le point suivant :**

- 6.3.3. Achat d'un coffre-fort et d'une déchiqueteuse
- 6.3.6. Achat de fleurs
- 6.3.7. Réseau de soutien municipal

- 1.- **Ouverture**  
**Mot de bienvenue du maire**
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
- 3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
  - 5.1. Visites sécurité incendie 2013
  - 5.2. Distribution de compost et d'arbres
  - 5.3. Intervention incendie chemin Provencher
- 6.- **Correspondance**
  - 6.1. **Demandes d'appui et d'aide financière**
    - 6.1.1. L'Éveil et l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook
    - 6.1.2. Tour CIBC Charles-Bruneau
  - 6.2. **Invitation**
    - 6.2.1. Société historique de Stanstead
    - 6.2.2. La Table des MRC de l'Estrie
    - 6.2.3. AGA Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook
  - 6.3. **Divers**
    - 6.3.1. Offre de service – Entretien du TJ de Kingscroft
    - 6.3.2. FQM – Mobilisation du milieu municipal
    - 6.3.3. Achat d'un coffre-fort
    - 6.3.4. Achat d'une déchiqueteuse
    - 6.3.5. Revenu Canada – responsable au dossier

- 6.3.6. Location toilette chimique
- 6.3.7. Achat de fleurs
- 6.3.8. Réseau de soutien municipal

- 7.- **Rapport de madame la Maire et des conseillers**
  - 7.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par madame la Maire
  - 7.2. Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
  - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
- 9.- **Rapport de la directrice générale**
  - 9.1. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
  - 9.2. Résolution autorisant l'appel d'offre sur invitation pour la fourniture de gravier
  - 9.3. Résolution autorisant l'appel d'offre sur invitation pour l'enrobé bitumineux sur le chemin Kingscroft
  - 9.3. Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)
- 10.- **Trésorerie**
  - 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
- 11.- **Divers**
- 12. **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance ordinaire**

**Adoptée à l'unanimité**

13 05 059

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar, et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. 1<sup>ere</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Rien à signaler

13 05 060

**5.1. Visites sécurité incendie 2013**

**ATTENDU** que la municipalité se doit de compléter les visites de sécurité incendie prévues dans le Schéma de couverture de risque de la MRC de Coaticook et ce avant la fin de l'année 2013;

**ATTENDU** que le conseil municipal a étudié, lors de sa séance ordinaire du 6 mai 2013, les deux (2) offres de service qu'elle a reçues;

**POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,  
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que la municipalité octroie le contrat des visites de sécurité incendie sur le territoire de la municipalité de Barnston-Ouest à Groupe Prévention Incendie (GPI) selon les termes de l'offre de service du 23 avril 2013;

Que le conseil municipal autorise la dépense reliée audit contrat au coût de 1 950\$, plus les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité**

### **5.2. Distribution de compost et d'arbres**

La directrice générale informe les membres du conseil que le voyage de compost a été livré dans le stationnement du Centre Communautaire et qu'un suivi sera fait quant à la livraison des arbres.

Encore cette année, la municipalité fait concorder la distribution de compost et d'arbres à l'activité d'échange annuel de plantes du Club de Jardinage de Barnston. L'activité est prévue pour le samedi 25 mai 2013. L'information sera diffusée auprès des citoyens par le biais du journal Le Joyau, édition de mai.

13 05 061

### **5.3. Intervention incendie chemin Provencher**

**ATTENDU** que les démarches de collecte d'information auprès des instances concernées ont été effectuées et qu'aucunes d'entre elles ne peuvent faire avancer davantage le dossier ;

**ATTENDU** qu'il devient essentiel d'informer et de sensibiliser l'ensemble des citoyens de la municipalité quant à la déserte des services incendie sur le territoire ;

#### **POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,**

**Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;**

Que la municipalité mandate Madame la maire Ghislaine Leblond et le conseiller Richard D'Amour à négocier le montant de la facture de l'intervention incendie du chemin Provencher avec le responsable de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook ;

Que suite aux résultats obtenus lors de cette négociation, le conseil municipal autorise la dépense soit celle négociée entre la municipalité de Barnston-Ouest et la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook ;

Que l'ensemble des citoyens soient informés et sensibilisés à la déserte des services incendie sur le territoire de la municipalité par le biais du journal Le Joyau et par un envoi postal à chacune des adresses postales de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

13 05 062

### **6.1.1. L'Éveil et l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook**

**ATTENDU** que l'étude, présentement en cours, sur les besoins en logement dans la MRC de Coaticook fait ressortir un besoin important de Programme de soutien au logement (PSL) attribué à la personne ;

**ATTENDU** qu'un portrait présente un besoin d'une dizaine de PSL pour les personnes vivant avec un trouble de santé mentale et de sept pour les personnes à mobilité réduite ;

**ATTENDU** qu'il devrait y avoir en 2013, près de mille cinq cents subventions PSL octroyées, dont une centaine en Estrie et qu'actuellement aucun supplément au loyer n'est prévu dans la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que ce programme de soutien au logement permettrait à des personnes vivant avec un trouble de santé mentale ou à mobilité réduite d'avoir accès à un logement convenable à 25% de leur revenu, rendant accessibles des logements déjà adaptés, selon les revenus des personnes et de favoriser une participation active dans des environnements sains, sécuritaires et accueillants ;

**POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la municipalité de Barnston-Ouest appuie les organismes L'Éveil, ressource en santé mentale et l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook quant au dépôt, auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ), d'une demande d'obtention de cinq (5) suppléments aux loyers complémentaires pour la MRC de Coaticook.

**Adoptée à l'unanimité**

**13 05 063**

**6.1.2. Tour CIBC Charles-Bruneau**

**ATTENDU** que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de soutien financier présentée par la CIBC;

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;**

Que le conseil municipal ne participe pas financièrement malgré la cause visée.

**Adoptée à l'unanimité**

**13 05 064**

**6.2.1. Société historique de Stanstead**

**ATTENDU** que les membres du conseil ont reçu une invitation à célébrer la réouverture du solarium du Musée Colby-Curtis;

**POUR CE MOTIF**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,  
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que la municipalité délègue le conseiller Jean-Pierre Pelletier à cette activité;

Que la municipalité défraie les frais de déplacement qui y sont rattachés.

**Adoptée à l'unanimité**

**13 05 065**

**6.2.2. La Table des MRC de l'Estrie**

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,  
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que madame Sonia Tremblay, directrice générale et monsieur Claude Lachapelle, inspecteur municipal, participent à une soirée d'information sur les sanctions administratives et le rehaussement des sanctions pénales en matière d'environnement offerte par la Table des MRC de l'Estrie, mardi le 28 mai 2013 ;

Que le conseil autorise la dépense de 50\$ relative à l'inscription des employés de la municipalité ;

Que les frais de déplacement leur soient remboursés par la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.2.3. AGA Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que monsieur Jean-Pierre Pelletier, conseiller, participe à l'assemblée générale annuelle de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook, mardi le 14 mai 2013 ;

Que les frais de déplacement lui soient remboursés par la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.3.1. Offre de services – Entretien du TJ de Kingscroft**

**ATTENDU** que la municipalité a reçu une offre de service de monsieur Sylvain Beaudoin pour l'entretien estival du terrain de jeu de Kingscroft ;

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie le contrat d'entretien estival du terrain de jeu de Kingscroft à monsieur Sylvain Beaudoin pour un montant total de 1 200\$ ;

Que la municipalité mandate la directrice générale à convenir des modalités de paiement, soit 50% du montant au début de la saison et 50% payable au mois d'août 2013.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.3.2. FQM – Mobilisation du milieu municipal**

**ATTENDU QUE**, plus que jamais, le développement des régions du Québec passe par une véritable décentralisation des pouvoirs pertinents au développement local et régional et répond au vœu des élus municipaux d'occuper d'une façon dynamique le territoire en ayant en main les leviers essentiels pour assurer le développement durable des collectivités locales et supralocales;

**ATTENDU QUE** la Fédération québécoise des municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de la décentralisation dans l'occupation dynamique du territoire et le rôle déterminant des MRC dans la réussite de cette décentralisation;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec, par la voix de sa première ministre lors du discours inaugural en novembre 2012, s'est engagé à adopter une loi-cadre sur la décentralisation au cours de son présent mandat, engagement confirmé par la nomination d'un sous-ministre associé aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dédié à l'élaboration du projet de loi-cadre sur la décentralisation annoncé pour le printemps 2013;

**ATTENDU QUE** la première ministre, madame Pauline Marois, réaffirmait son intention, lors du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités du mois de septembre 2012, à l'effet d'adopter une loi-cadre sur la décentralisation dans un horizon court;

**ATTENDU QUE** le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, confirmait à la FQM cet engagement de présenter dès ce printemps une loi-cadre sur la décentralisation;

**ATTENDU QUE** l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de décentralisation, et ce à l'échelon de la MRC, est la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économique dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

**ATTENDU QUE** l'Organisation de coopération et de développement économiques concluait ce rapport en affirmant que « Le Québec doit renforcer le pouvoir politique supralocal » précisant que selon le principe de la subsidiarité, la MRC est le niveau administratif le plus pertinent pour une approche territoriale renforcée et porteuse d'avenir;

**ATTENDU QUE** plusieurs politiques et programmes gouvernementaux, en plus de la Politique nationale de la ruralité, reconnaissent déjà l'échelon supralocal (MRC) comme niveau pertinent de délégation de responsabilités et de compétences tels les schémas d'aménagement et de développement des territoires, les schémas de couverture de risques, la gestion des matières résiduelles et la gestion du transport collectif;

**ATTENDU QUE** l'entité MRC est le lieu reconnu de la complémentarité rurale-urbaine dimension incontournable d'une dynamique territoriale forte qui se doit d'être reconnue et inscrite dans la future loi-cadre sur la décentralisation;

**ATTENDU QUE** les associations municipales ont signé, en 2004, un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec dans le but d'entamer le processus de décentralisation, mais que celui-ci ne s'est jamais véritablement concrétisé;

**ATTENDU QUE** la Fédération québécoise des municipalités déposait un mémoire en 2005 plaidant pour un projet de loi-cadre sur la décentralisation « Pour un État de proximité et une autonomie des communautés » suite à une large consultation de ses membres et où l'on affirmait que toute démarche de décentralisation devrait tendre au renforcement des MRC, les reconnaissant comme lieu privilégié de la démocratie locale et du transfert de compétences pour une dynamique accrue des territoires;

**ATTENDU QU'**en 2010, la Fédération québécoise des municipalités réitérait la volonté que la MRC soit l'instance reconnue dans la mise en œuvre de la Loi-cadre sur l'occupation et la vitalité des territoires et que cette résolution a reçu l'appui de plus de 600 municipalités et MRC;

**ATTENDU QUE** le *momentum* politique actuel sans précédent et l'invitation du présent gouvernement à concrétiser la décentralisation et ainsi doter les régions de véritables leviers essentiels à leur développement;

**Il est proposé par : Julie Grenier**

**Et appuyé par : Johnny Pizar**

**DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de déposer son projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013;

**DE CONFIRMER** dans cette Loi l'échelon supralocal qu'est la MRC comme lieu de la décentralisation pour assurer le développement durable des territoires du Québec;

**D'ACHEMINER** copie de la présente résolution à la première ministre, Mme Pauline Marois, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, aux partenaires de la ruralité, à la Fédération québécoise des municipalités.

**Adoptée à l'unanimité**

13 05 069

**6.3.3. Achat d'un coffre-fort et d'une déchiqueteuse**

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,  
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise la directrice générale à faire l'achat d'un coffre-fort pour un montant de 255\$ et d'une déchiqueteuse au montant maximal de 70\$ plus les taxes applicables ;

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

13 05 070

**6.3.4. Revenu Canada – responsable au dossier**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que le conseil municipal nomme madame Sonia Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière et madame Sylvie Dolbec, secrétaire-trésorière adjointe, à titre de responsables quant à l'accès au dossier de la municipalité auprès de l'Agence du revenu du Canada.

**Adoptée à l'unanimité**

13 05 071

**6.3.5. Location toilette chimique**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,  
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la directrice générale d'effectuer la location d'une toilette chimique pour la saison estivale 2013 ;

Que cette toilette soit installée sur le site de l'ancienne caserne, sur le chemin Way's Mills.

**Adoptée à l'unanimité**

13 05 072

**6.3.6. Achat de fleurs**

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,  
Appuyé par le conseiller Richard d'Amour et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise la dépense de 200\$ pour l'achat de fleurs afin d'embellir les sites de l'ancienne caserne, le Centre Communautaire et le pont de Way's Mills.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.3.7. Réseau de soutien municipal**

Lors de la séance de travail, le conseil municipal a reçu le responsable de l'étude sur les logements dans la MRC de Coaticook. Lors de cette rencontre, les élus n'ont pas manifesté le besoin d'un plus grand nombre de logement sur le territoire de la municipalité, mais bien d'un meilleur soutien aux personnes seules, âgées et isolées.

Les élus souhaitent établir une liste des personnes les plus vulnérables afin de pouvoir leur apporter le soutien nécessaire par le biais de bénévoles et d'organismes dédiés. Un projet étudiant pourrait donc voir le jour en 2014.

**7.1. Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres**

Madame la maire fait part au conseil de ces diverses activités.

**7.2. Rapport des conseillers**

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

**13 05 073**

Le Comité des loisirs de Barnston-Ouest organise, samedi le 24 mai 2013, une soirée-bénéfice à saveur country afin d'amasser des fonds pour l'achat d'un module de jeu au parc de Kingscroft.

Afin de soutenir le comité des loisirs,

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,  
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que la municipalité défraie les coûts de l'achat des bouteilles d'eau pour un montant maximal de 20\$. Ces bouteilles d'eau seront vendues lors de la soirée bénéfice et celles restantes seront retournées à la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

**8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'avril 2013.

**9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement**

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'avril 2013.

**13 05 074**

**9.2. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier**

**ATTENDU** que les travaux en voirie de rechargement prévus cette année, dont les besoins en gravier s'élèvent à 10 000 TM de 0-3/4 Mg20-B ;

**ATTENDU** que l'estimé de la dépense nette pour la fourniture dudit gravier, tel que spécifié a été évalué à moins de 100 000\$ ;

**POUR CE MOTIF**

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,  
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs locaux pour la fourniture de gravier, en respect de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité**

**13 05 075**

**9.3. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour l'enrobé bitumineux sur le chemin Kingscroft**

**ATTENDU** que l'inspecteur municipal a reçu un estimé pour lesdits travaux qui sont évalués à 47 000\$ ;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,  
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**



Que le conseil municipal mandate la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs d'asphalte dans le but d'effectuer la réfection d'une partie des chemin Kinscroft et Corey, en respect de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité.**

13 05 076

**9.4. Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)**

**ATTENDU** la résolution # 13-04-054 autorisant la directrice générale à inviter les entreprises suivantes, Somavrac, Sel Warwick et Calclo, à soumissionner pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière) de 60 à 80 tonnes métriques, dont la concentration demandée est de 83% à 87% ;

**ATTENDU** que lesdites soumissions ont été reçues au plus tard, à 13h00 le 29 avril 2013, et qu'elles ont été rendues publiques, le même jour à 13h05, à savoir :

	COMPAGNIE	CONCENTRATION	EN VRAC	
			\$ AVEC TRANSPORT	\$ SANS TRANSPORT
1	SOMAVRAC	83% à 87%	405\$	375\$
2	SEL WARWICK	83% à 87%	324\$	324\$
3	CALCLO	83% à 87%	475\$	475\$

**ATTENDU** que la municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

**POUR CES MOTIFS**

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,**

**Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

D'octroyer ledit contrat de fourniture de chlorure de calcium à l'entreprise «Sel Warwick» aux conditions suivantes :

De 60 à 80 TM de chlorure de calcium, avec transport, au coût de 324\$/TM (plus les taxes applicables), pour une dépense maximale de 25 920\$, plus les taxes applicables.

La date de livraison aura lieu entre le 10 et le 20 juin prochain, date qui sera fixée par l'inspecteur municipal pour l'épandage du produit, selon les prévisions météorologiques.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité**

13 05 077

**10.1. Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer.**

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 8 avril 2013- #13-04-054	53 786.57\$
B)	Dépenses incompressibles	22 982.65\$

C)	Salaires avril 2013	7 531.86\$
D)	Comptes à payer au 6 mai 2013	40 542.53 \$

**ATTENDU** que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

**À CES CAUSES,**

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,**

**Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 40 542.53\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**Adoptée à l'unanimité.**

**12. 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Rien à signaler.

**13 05 078**

**13. Levée de la séance ordinaire du 6 mai 2013**

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,**

**Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h30.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRES.